

Informations générales

La Journée Mondiale de Sensibilisation à l'Autisme

En 2008, l'Assemblée Générale des Nations Unies a unanimement proclamé le 2 avril Journée Mondiale de Sensibilisation à l'Autisme ([A/RES/62/139](#)). Peu de temps après l'adoption de la [Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées](#), cette journée a été désignée pour rappeler la nécessité d'améliorer la vie des enfants et des adultes avec autisme afin de leur permettre de mener une vie pleine et épanouie. Depuis, des associations de l'autisme du monde entier collaborent ensemble dans le but de promouvoir la sensibilisation à l'autisme en cette journée.

Les Troubles du Spectre Autistique (TSA)

Qu'est-ce que l'autisme ?

- L'autisme est un handicap. Les personnes qui en sont atteintes n'ont pas la capacité de comprendre les informations sociales (expressions faciales, langage corporel, conversations de tous les jours) aussi facilement que les autres. Pour une personne avec autisme, le monde qui les entoure peut sembler étrange, déroutant, sans ordre ni signification ;
- L'autisme affecte le développement et le fonctionnement du cerveau, notamment la capacité à communiquer avec d'autres personnes et à interagir avec l'environnement ;
- L'autisme couvre un large spectre. Les symptômes peuvent être légers ou sévères selon les personnes.

Quelles sont les caractéristiques des personnes atteintes d'autisme ?

- L'autisme présente les symptômes suivants : difficultés d'interaction sociale, difficultés à communiquer, centres d'intérêts restreints et comportements répétitifs ;
- Les personnes atteintes d'autisme préfèrent généralement la routine et la répétition et peuvent se comporter de façon inhabituelle ; certaines situations de la vie quotidienne ou des changements minimes dans leur routine et leur environnement peuvent être source d'anxiété ;
- De nombreuses personnes avec autisme se montrent trop ou trop peu sensibles aux stimuli tactiles, auditifs et visuels. Elles peuvent également ressentir la chaleur, le froid et la douleur de façon inhabituelle ;
- Contrairement à ce que l'on peut croire, l'autisme ne se manifeste pas toujours comme chez le personnage principal du film *Rain Man* ;
- L'autisme se manifeste différemment d'une personne à l'autre. Les personnes avec autisme « de haut niveau » peuvent être très indépendantes tandis que les personnes atteintes d'autisme « de bas niveau » peuvent avoir besoin d'un haut degré de soutien dans leur vie quotidienne et ne jamais parler. Aussi, le comportement d'une personne peut changer significativement dans le temps ;
- L'autisme n'affecte pas l'apparence physique. Les personnes avec autisme n'ont pas de signes distinctifs ;
- L'autisme est généralement identifiable dès la prime enfance.

Quelles sont les causes de l'autisme ?

- Les causes exactes de l'autisme ne sont pas encore connues bien que l'on connaisse l'importance des facteurs génétiques. Dans certains cas, des facteurs environnementaux peuvent aussi être liés à l'autisme, mais il n'y a pas encore de certitudes à l'égard d'autres facteurs.
- L'autisme n'est pas lié au comportement des parents, ni à la vaccination.

Qui l'autisme affecte-t-il ?

- L'autisme est très répandu. Environ 1 enfant sur 150 est diagnostiqué autiste en Europe. Cela signifie que près de 5 millions de personnes en Europe (3,3 millions de personnes dans l'Union Européenne) en sont atteintes ;
- L'autisme touche quatre fois plus les garçons que les filles ;
- L'autisme touche toutes les personnes, quelles que soient leur race, leur appartenance à un groupe ethnique ou leur classe sociale ;
- Le nombre de personnes diagnostiquées autistes ne cesse d'augmenter. Cela est probablement dû à la sensibilisation du grand public et du corps médical.

Peut-on guérir de l'autisme ?

- Il n'existe pas de remède pour l'autisme. Cependant, des thérapies basées sur la preuve scientifique peuvent aider les personnes avec autisme à développer leur plein potentiel

Autisme-Europe est une association internationale dont la mission est de promouvoir les droits des personnes autistes et leurs familles et de les aider à améliorer leur qualité de vie. Pour ce faire, Autisme-Europe :

- Représente les personnes autistes auprès de toutes les institutions européennes ;
- Favorise la sensibilisation aux thèmes de la prise en charge adaptée, de l'éducation et du bien-être des personnes atteintes d'autisme ;
- Favorise l'échange d'informations, de bonnes pratiques et d'expériences dans le domaine de l'autisme.

Autisme-Europe est une fédération assurant la coordination de près de 80 associations de parents de personnes autistes dans une trentaine de pays. Autisme-Europe a établi un dialogue structuré avec les institutions européennes et l'Organisation Mondiale de la Santé pour faire valoir les droits des personnes autistes. En vue de maximiser son impact sur les politiques de l'Union Européenne, Autisme-Europe a également construit des alliances stratégiques avec d'autres associations telles que le Forum Européen des Personnes Handicapées et la Plateforme des ONG sociales, dont elle est membre fondateur.

En savoir plus : www.autismeurope.org

Eclairez en Bleu est une initiative qui consiste à éclairer les bâtiments du monde entier en bleu pendant la nuit du 2 avril pour sensibiliser à l'autisme.

Eclairez en Bleu (*Light It Up Blue*) est une initiative d'Autism Speaks, la plus grande organisation américaine dans le domaine scientifique et de soutien pour l'autisme. Dans le cadre de cette initiative, les organisations de l'autisme à travers le monde illuminent en bleu des monuments symboliques, des hôtels, des complexes sportifs, des salles de concerts, des musées, des ponts, des commerces, des maisons et d'autres bâtiments pour une nuit au début du mois d'avril. Le but est de lancer un mois d'activités et d'événements de sensibilisation à l'autisme dans le monde entier tout au long du mois d'avril.

Plus d'informations : www.lightitupblue.org

www.lightitupblue.org

www.autismeurope.org

www.autismspeaks.org

Les données sur l'autisme de ces informations générales proviennent de : Autisme-Europe, 2010, *Les Personnes atteintes d'Autisme – Identification, Compréhension, Intervention*. Cette publication est disponible sur : <http://www.autismeurope.org/fr/publications-d-autisme-europe/documents-sur-l-autisme/>



Publié avec le soutien de la Direction-Générale Justice de la Commission européenne dans le cadre du [Programme Communautaire pour l'Emploi et la Solidarité sociale PROGRESS](#). Les informations continues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les points de vue et les opinions de la Commission.



Images de Eclairiez en bleu



Hongrie



Pologne



Les Etats-Unis



Chine



Australie



Espagne



Chypre



Canada



Espagne



Slovaquie



Roumanie



Japon



Bahrein